

Quelques-unes de ses données mettaient dans une fausse posture, ou tout au moins à un rang inférieur, certaines catégories de citoyens. Ceux-ci réclamèrent en jetant la faute sur les énumérateurs ; lesquels, à leur tour, se défendirent en alléguant que tout le mal venait du vice des classifications et de l'inexactitude des renseignements obtenus.

On assure que cette fois le plan même du recensement a été remanié de manière à éviter tous les sujets de plaintes, et que l'organisation du service des statistiques a été sagement conçue.

Il reste aux citoyens, aux chefs de famille et d'institutions surtout, d'apporter dans leur part de travail et dans leurs déclarations toute la conscience dont ils sont capables.

C'est à quoi Mgr l'archevêque nous demande de les prier en son nom, pour le bien général du pays, et l'intérêt bien entendu de chacun des éléments dont se compose la population du Canada.

Messieurs les curés sont aussi invités à faire comprendre à leurs paroissiens toute l'importance du devoir civique qui leur incombe sous ce rapport.

Il est un point sur lequel il serait bon d'insister plus particulièrement.

Plusieurs parmi les habitants de la campagne, sont portés, soit par routine, soit par timidité, à déclarer qu'ils ne savent pas lire et surtout qu'ils sont incapables d'écrire, quand, en fait, ils sont en état de faire l'un ou l'autre, et quelquefois même l'un et l'autre. C'est là une constatation courante pour ceux qui tiennent les registres de l'Etat.

Et pourtant, cette conduite est de nature à jeter du discrédit sur nos populations et sur nos écoles. Il faut en avertir les intéressés, et les amener à rompre totalement avec cette fausse modestie, dont l'unique résultat est de nous montrer sous un mauvais jour.

Il y va de l'honneur de notre race et de nos institutions les plus chères.

Soyons assez fiers pour ne pas humilier et avilir ces choses saintes, en nous rabaissant nous-mêmes aux yeux de nos compatriotes et du monde entier.

*fin*